

Politique d'admission 2022-2023

Le programme d'éducation intermédiaire du baccalauréat international de l'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge est offert aux élèves des secteurs de Marieville, Richelieu, St-Mathias, St-Angèle de Monnoir, Rougemont, St-Césaire, St-Paul d'Abbotsford, Ange-Gardien, St-Brigide et de Mont-St-Grégoire.

Les élèves qui souhaitent être admis au programme PEI doivent répondre aux conditions suivantes :

- Habiter sur un des territoires ci-haut mentionné;
- Être inscrit en 6^e année du primaire*;
- Être engagé dans ses apprentissages;
- Vouloir s'engager dans des actions de service communautaires;
- Avoir une sensibilité internationale ainsi qu'une ouverture sur le monde.

*Exceptionnellement, si des places sont disponibles, l'école pourrait accepter des élèves en 2^e ou 3^e année du secondaire. Par contre, aucun élève n'est admis au programme en 4^e année s'il n'a pas effectué au moins sa 3^e année au PEI.

Processus d'admission

Le processus d'admission pour la première année au PEI a lieu à l'automne. Il se déroule en plusieurs phases.

- Dès le début du mois de septembre, un document d'information est envoyé aux écoles primaires du bassin scolaire de l'école MET, ainsi qu'à chacun des parents d'élèves. Les parents ont jusqu'à la mi-septembre pour retourner la fiche d'information pour confirmer la présence de l'élève à la séance d'admission ultérieure.
- À la fin septembre, une soirée portes ouvertes est organisée pour que les parents puissent visiter nos installations et rencontrer les coordonnateurs et enseignants.
- Par la suite, les élèves sont convoqués à la séance d'admission lors d'une journée pédagogique. (*Cette séance se déroule via la plate-forme TEAMS à distance depuis 2 ans à cause de la pandémie). Les élèves sont consultés sur des thèmes particuliers (mises en situation) en lien avec les valeurs véhiculées par le programme d'éducation intermédiaire.

- Les données sont recueillies et traitées pour effectuer la sélection. L'analyse des candidatures reçues se fait à partir des résultats finaux du bulletin de 5^e année ainsi des résultats des mises en situation de la séance d'admission. 75% de la note final est issue des résultats du bulletin de 5^e année et 25% de la note est issue de la séance d'admission.
- L'équipe de coordination sélectionne les élèves (56 au total pour 2 groupe à chaque année). Les réponses sont envoyées aux parents à la mi-octobre par courrier postal.
- Certains élèves sont placés sur une liste d'attente, et les parents en sont informés. Si des places se libèrent, les élèves sont contactés par ordre de priorité en fonction du classement obtenu lors de l'analyse des dossiers. Les élèves non-sélectionnés pour la liste d'attente reçoivent également une lettre les informant de la décision.
- Au printemps, les élèves ayant été admis au PEI reçoivent une communication les invitant à compléter leur inscription et leur choix de cours sur la plateforme Mozaïk-Portail de MET.
- À la mi-août, les parents reçoivent, par courriel, toute l'information en lien avec la rentrée scolaire.

Révision de la politique

Ce document est révisé par l'équipe de coordination et la direction adjointe à chaque année.

